

COMMUNIQUE DES JEUNES DES PAYS MEMBRES DE LA CEEAC

Nous, les jeunes du réseau panafricain des pour la culture de la paix et des Conseils nationaux de la jeunesse des pays de la CEEAC, réunis à Kigali à l'occasion de la quarante-cinquième réunion du Comité des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale :

Faisant référence à la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies selon laquelle « les jeunes devraient prendre une part active à l'instauration d'une paix durable et œuvrer à la justice et à la réconciliation, et que l'importance démographique de la jeunesse actuelle est un atout qui peut contribuer à instaurer durablement la paix et la prospérité économique » ;

Considérant la Charte africaine de la jeunesse, notamment en son article 17, qui reconnaît le rôle important de la jeunesse dans la promotion de la paix et de la non-violence ;

Félicitant les Gouvernements des pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), le Secrétariat général de la CEEAC, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour leurs efforts en vue de promouvoir un engagement accru des jeunes dans la prévention des conflits et l'alerte précoce en Afrique centrale ;

- 1. Appelons** l'ensemble des jeunes d'Afrique centrale à s'engager activement dans la promotion et le renforcement de la culture de la paix ;
- 2. Exhortons** les Etats membres de la CEEAC à soutenir le développement participatif et la mise en place de stratégies nationales par les institutions concernées, la société civile et la jeunesse aux niveaux local et national, pour lutter contre la discrimination sous toutes ses formes, y compris celle touchant les jeunes migrants et la diaspora ;
- 3. Affirmons** notre volonté à soutenir la promotion d'une Stratégie opérationnelle pour la jeunesse afin de permettre son autonomisation et sa contribution au développement et à l'intégration de la sous-région de l'Afrique centrale, avec l'appui de la CEEAC, de l'UNOCA, de l'UNESCO et de l'OIF ;
- 4. Prions respectueusement** les hautes instances de la CEEAC de s'approprier et d'accompagner la mise en œuvre du projet sur le «Renforcement des capacités des jeunes en gestion de mouvements associatifs et de participation au système de prévention des conflits et des violences et de contribution de la jeunesse à l'alerte précoce pour la paix et la sécurité en Afrique centrale ».

Fait à Kigali, le 8 décembre 2017